



Affiliation SCA 2590049C
Diving Instructors n°3870

TERRITOIRES.2.PLONGEES@GMAIL.COM
104 Chemin de la Cure, 90400 Vezelois, France
Tél. : +33 7 72 33 81 90 / +41 79 540 77 30

Training Facility n°1005794
Diving Instructors SDI
Diving Instructors TDI

FICHE D'INSCRIPTION 2025 – FORMATION

COORDONNEES DU PLONGEUR EN FORMATION

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse postale :
Adresse électronique : Téléphone :

AUTORISATIONS DU PLONGEUR EN FORMATION

En indiquant mes coordonnées téléphoniques et adresse électronique, j'autorise l'entreprise Territoires 2 Plongées à les employer et à les diffuser aux clients à des fins exclusivement de transmission d'informations concernant les activités de l'entreprise.

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas Signature :

Le droit à l'image : j'autorise sans contrepartie, la publication de photos ou films sur les supports de communication de Territoires 2 Plongées (site Internet, brochures, réseaux sociaux, DVD...). Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent est garanti. Je pourrais donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette photographie ou film, si je le juge utile.

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas Signature :

ACTIVITES DE PLONGEE ET/OU SUBAQUATIQUES

La participation aux activités de plongée et/ou subaquatiques est conditionnée et limitée aux certifications détenues par le membre adhérent et délivrées par des organismes reconnus (SDI, TDI, FFESSM, PADI, SSI, CMASCH...). Les clients en formation et en exploration s'engage à en fournir une copie, à respecter les prérogatives de ces certifications, la réglementation en vigueur et les consignes du responsable de l'organisation (DP en plongée). Il s'engage également à adapter son matériel et sa pratique en fonction des plongées et/ou activités subaquatiques proposées, de son état de forme et niveau actuel de pratique. Il fournit également un certificat médical de moins d'un an en adéquation avec les activités de plongée et/ou subaquatiques auxquelles il participe.

☐ J'accepte les conditions de pratique des activités selon la réglementation Signature :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom : Prénom :
Téléphone portable : Téléphone fixe :
Adresse électronique :



Affiliation SCA 2590049C
Diving Instructors n°3870

TERRITOIRES.2.PLONGEES@GMAIL.COM
104 Chemin de la Cure, 90400 Vezelois, France
Tél. : +33 7 72 33 81 90 / +41 79 540 77 30

Training Facility n°1005794
Diving Instructors SDI
Diving Instructors TDI

PRESTATION DE FORMATION

La prestation de formation est effective à la remise du dossier d'inscription complet et du règlement de la prestation selon la grille tarifaire des prestations et est conditionnée à la détention d'une police d'assurance privée par le client.

Renseignements nécessaires aux prestations de formation et d'exploration	
Nom et prénom	
Fédération et numéro de licence	
Niveau et qualification de plongé	
Organisme et numéro de police d'assurance privée	

☐ Je reconnais avoir lu les statuts, complète le tableau ci-dessus et accepte les conditions d'adhésion en qualité de Membre Invité

Fait à : le : Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné _____ autorise _____ née le _____
à s'inscrire en formation à participer aux activités et/ou subaquatiques proposées par
l'entreprise Territoires 2 Plongées. Je reconnais avoir été informé que cette activité est classée
dans les activités à risque et je m'engage en liaison avec l'entreprise Territoires 2 Plongées à
assurer la sécurité de mon enfant dans ce cadre. Je m'engage à accompagner mon enfant dans
et rester présent sur le lieu d'activité.

Fait à : le : Signature du représentant légal :

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION DE MEMBRE FORMATION

- Fiche d'inscription complète et signée ☐
- Copies des certifications de plongées et/ou activités de plongées ☐
- Copie de la police d'assurance privée ☐
- Certificat médical de moins d'un an ☐
- Règlement de l'adhésion et des options ☐



Affiliation SCA 2590049C
Diving Instructors n°3870

TERRITOIRES.2.PLONGEES@GMAIL.COM
104 Chemin de la Cure, 90400 Vezelois, France
Tél. : +33 7 72 33 81 90 / +41 79 540 77 30

Training Facility n°1005794
Diving Instructors SDI
Diving Instructors TDI

GRILLES TARIFAIRE DES MEMBRES FORMATION

Tarif formation plongée		
Item	Tarif unitaire (TTC)	Prestation
Certification SDI, TDI, CMAS SD	50 €	Inclus : certification selon l'école demandée
Baptême découverte milieu naturel	50 €	Inclus : matériel de plongée, assurance et certificat de baptême. L'activité est possible à partir de 8 ans et sous réserve d'une température supérieure à 18°C. Conformément au standard le moniteur encadre une seule personne à la fois
N1 PE20 FFESSM ou ANMP OpenWater SDI	500 €	Inclus : 10 plongées, théorie, carnet de plongée, matériel air, certification Non inclus : licence.
N2 PA20 et P40 FFESSM ou ANMP Advanced Diver SDI	600 €	Inclus : 10 plongées, théorie, certification et adhésion formation Non inclus : matériel air et licence
N3 PA40 FFESSM ou ANMP	800 €	Inclus : 14 plongées, 10h de théorie, examen, certification Non inclus : matériel air et licence
RIFAP FFESSM ou ANMP Rescue SDI	150 €	Inclus : 5h de théorie, pratique, certification Non inclus : matériel air et licence
Spécialités SDI : Night-Limited Visibility Diving / Computer nitrox / Wreck / Deep diving / Underwater Navigation Diving / Marine EcoSystem Awareness / DPV	200 €	Inclus : 4 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel air et licence
N4 GP FFESSM ou ANMP Dive Master SDI	800 €	Inclus : 14 plongées, 10h de théorie, examen, certification Non inclus : matériel air et licence
Formation IC stage initial	200 €	Inclus : 2 plongées, 14h de théorie, livret pédagogique Non inclus : matériel air et licence
Formation IC stage capitalisation	500 €	Inclus : 20 plongées et préparation au mannequin Non inclus : matériel air et licence
Formation IC examen	150 €	Inclus : selon examen et certification Non inclus : matériel air et licence
Stage capitalisation MF1 ou MF2	100 € / jour 400 € / 5 jours	Inclus par journée : 2 plongées (péda. pratique et IPD) 2 séances de péda. (théorie et orga.) et 1 renfort théorie Non inclus : frais de déplacement, matériel air et licence
Nitrox gaz Blender TDI	200 €	Inclus : 2h de théorie et pratique, certification Non inclus : gaz, matériel oxygène et licence
Advance gaz Blender TDI	200 €	Inclus : 3h de théorie et pratique, double certifications (Nx gaz blender et advance gaz blender) Non inclus : gaz, matériel oxygène et licence
Nitrox FFESSM ou ANMP ou SDI ou TDI	200 €	Inclus : 2 plongées, théorie, matériel TEK nitrox, certification Non inclus : gaz, matériel Tek nitrox et air et licence



Affiliation SCA 2590049C
Diving Instructors n°3870

TERRITOIRES.2.PLONGEES@GMAIL.COM
104 Chemin de la Cure, 90400 Vezelois, France
Tél. : +33 7 72 33 81 90 / +41 79 540 77 30

Training Facility n°1005794
Diving Instructors SDI
Diving Instructors TDI

Nitrox confirmé FFESSM ou ANMP ou SDI ou TDI	300 €	Inclus : 4 plongées, théorie, certification Non inclus : gaz, matériel Tek nitrox et air et licence
Combinaison étanche Dry Suit SDI ou FFESSM ou ANMP	200 €	Inclus : 2 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel air, combinaison étanche et licence
Sidemount SDI ou FFESSM ou ANMP	200 €	Inclus : 2 plongées, théorie, certification et adhésion formation Non inclus : matériel TEK sidemount et licence
DPV SDI ou ANMP	200 €	Inclus : 2 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel TEK sidemount et licence
Trimix normoxique (60m) TDI	600 €	Inclus : 7 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel TEK backmount ou sidemount, gaz et licence
Trimix normoxique (70m) FFESSM ou ANMP	600 €	Inclus : 8 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel TEK backmount ou sidemount, gaz et licence
Trimix normoxique (75m) TDI	650 €	Inclus : 9 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel TEK backmount ou sidemount, gaz et licence
Trimix hypoxique FFESSM ou ANMP	800 €	Inclus : 8 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel TEK backmount ou sidemount, gaz et licence
Spécialités TDI ou ANMP : Intro to Tech / Extended Range / Decompression to procedures / Technical DPV / Sidemount	400 €	Inclus : 4 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel TEK backmount ou sidemount, DPV et licence
JJ CCR diluant Air	500 €	Inclus : 8 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel TEK et JJ CCR
JJ CCR diluant Air deco procedure	600 €	Inclus : 10 plongées, théorie, certification Non inclus : matériel TEK et JJ CCR
Offre de formation pour 2 plongeurs	10 %	Offre valable sur 2 formations en même temps
Offre de formation pour 3 à 4 plongeurs	20 %	Offre valable sur 3 ou 4 formations en même temps
Offre de formation pour groupe de plus de 5 plongeurs	25 %	Offre valable pour une formation pour 2 plongeurs en même temps

COORDONNEE BANCAIRE POUR LE REGLEMENT DES ADHESIONS ET FORMATIONS

Voir conditions générales de vente

Conditions de paiement : paiement avant la prestation

Aucun escompte consenti pour règlement anticipé ou comptant

Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement 40€



Affiliation SCA 2590049C
Diving Instructors n°3870

TERRITOIRES.2.PLONGEES@GMAIL.COM
104 Chemin de la Cure, 90400 Vézelois, France
Tél. : +33 7 72 33 81 90 / +41 79 540 77 30

Training Facility n°1005794
Diving Instructors SDI
Diving Instructors TDI

Règlement par virement bancaire :

Code Banque Code Guichet N° compte Clé RIB : 10807 00038 22419626126 66

IBAN – BIC / SWIFT : FR76 1080 7000 3822 4196 2612 666 - CCBPFRPPDJN

Titulaire du compte : M JULIEN POUGET

Domiciliation : BPBFC BELFORT

Banque : BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Pensez à vous munir lors du dépôt de chacun des blocs à gonfler des certificats de conformité du constructeur et des attestations de d'inspection visuel et de ré-épreuve.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dispositions Générales : Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société Territoires 2 Plongées dont le siège social est 104, chemin de la Cure, 90400 Vézelois immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Belfort sous le numéro 891 120 164, ci-après dénommée « Territoires 2 Plongées » et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un ou plusieurs achats de prestations de gonflage de gaz respirable, achat de matériel de plongée.

Objet : Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Territoires 2 Plongées, prestataire de gonflage de gaz respirable et vendeur de matériel de plongée, situé au 104 chemin de la Cure - 90400 Vézelois, et l'acheteur. L'acquisition d'un bien ou d'un service implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par Territoires 2 Plongées. Territoires 2 Plongées se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Prix : Les prix communiqués sont des prix TTC en euro (€) tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits. Territoires 2 Plongées se réserve le droit de revoir ses prix (à la baisse ou à la hausse) à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant communiqué le jour de la réservation sera le seul applicable à l'acheteur. La remise tarifaire accordée aux inscriptions de groupe n'est accordée que par la participation de l'intégralité des membres du groupe initialement prévus au commencement de la prestation. Les produits vendus sont neufs, sauf spécifiquement indiqué. Les articles vendus sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude. Si malgré toutes nos précautions, des erreurs ont pu se produire, Territoires 2 Plongées ne pourrait en aucun cas être engagés sur ce fait.

Commandes : Les commandes sont fermes et définitives. Aucune annulation de commande, totale ou partielle, de la part de nos clients, ne pourra être prise en compte sans l'accord écrit préalable de Territoires 2 Plongées. Conformément à la réglementation, Territoires 2 Plongées pourra refuser d'honorer les commandes de ses clients ou de suspendre les livraisons destinées à ces derniers. Il en sera notamment ainsi en cas de défaillance ou absence de paiement à son terme, de compensation ou déduction unilatérale du client. Dans l'hypothèse, où la commande d'un client ne serait pas acceptée par, pour les raisons exposées au présent article, ladite commande sera considérée comme nulle et non avenue et devra être réitérée par le client en conformité avec les dispositions ci-avant. Toutes mentions relatives aux délais de chargement et de livraison sont fournies à titre indicatif et sans engagement de la part de Territoires 2 Plongées. Leur dépassement, qu'elle qu'en soit la cause, ne pourra donner lieu à aucune retenue ou indemnité et ne pourra entraîner la résiliation du contrat aux torts de Territoires 2 Plongées.

Conditions de réalisation de la prestation de gonflage de gaz respirable : L'acheteur qui vient faire gonfler son propre matériel s'engage à respecter la réglementation, les précautions d'utilisation, ainsi que de vérifier par lui-même son propre matériel avant et après la prestation réalisée par Territoires 2 Plongées, dans l'hypothèse où le personnel de Territoires 2 Plongées jugerait un ou plusieurs éléments de l'équipement non-conforme, il soumettra



Affiliation SCA 2590049C
Diving Instructors n°3870

TERRITOIRES.2.PLONGEES@GMAIL.COM
104 Chemin de la Cure, 90400 Vezelois, France
Tél. : +33 7 72 33 81 90 / +41 79 540 77 30

Training Facility n°1005794
Diving Instructors SDI
Diving Instructors TDI

le client à utiliser du matériel de location de Territoires 2 Plongées ou bien à un refus de réaliser la prestation. Nos offres de services sont couvertes par notre assurance responsabilité civile. Pour autant, il vous est recommandé de souscrire une assurance individuelle complémentaire auprès de votre assureur pour les dommages que vous pourriez provoquer ou vous infliger.

Annulation par Territoires 2 Plongées : Si Territoires 2 Plongées devait annuler une prestation ou une vente pour des circonstances de force majeure, des événements climatiques ou naturels ou pouvant entraîner l'impossibilité de profiter de certaines prestations pour des raisons tenant à la sécurité des participants, Territoires 2 Plongées proposera au participant, si possible, une solution de remplacement ou le remboursement intégral des sommes payées. Territoires 2 Plongées ne sera redevable d'aucune indemnité à ce titre.

Endommagement ou perte du matériel : Le Client s'engage à utiliser les équipements collectifs et le matériel mis à disposition ou loué, avec soin et à prendre toutes les précautions nécessaires, afin d'éviter de les endommager, de les perdre ou de se les faire voler. Le client s'engage en outre à respecter les instructions du personnel de Territoires 2 Plongées sur l'utilisation du matériel lors de sa mise en place, de son utilisation et lors de sa restitution. Toute restitution d'un élément dans un état différent de celui dans lequel il était lors de la mise à disposition ou de la location, s'entend comme un dommage. Dans ce cas, Territoires 2 Plongées s'autorise à exiger du client le paiement d'une somme à hauteur de celle qui devra être engagée pour réparer ou remplacer le matériel. Il est précisé que l'usure normale du matériel ne sera pas considérée comme un dommage. Pour la location du matériel, un chèque de caution correspondant à la valeur neuve du matériel utilisé pourra être demandé au client.

Règlement des litiges : Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, la compétence est attribuée aux tribunaux de Belfort, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Objets de valeur : Si le client vient avec un objet de valeur, par exemple appareil photo, téléphone, il en prend la totale responsabilité qu'il soit laissé dans les locaux de Territoires 2 Plongées, le matériel de protection qui peut être fourni est en bon état lors de la mise à disposition, et la responsabilité de Territoires 2 Plongées ne peut être engagée si ce matériel a été dégradé après mise à disposition, aucun dédommagement ne pourra être exigé par le client si ses effets ont été perdus, volés, ou dégradés.